



Communiqué intersyndical – 28 mai 2021

Fin du pacte social à Orange ?

A peine débutée, la négociation salariale 2021 est dans l'impasse. Face à l'indécence des propositions faites par la Direction du Groupe, l'ensemble des organisations syndicales représentatives a décidé de geler sa participation à cette négociation ainsi qu'à celles portant sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétence (GPEC) et l'intergénérationnel.

Orange a annoncé de très bons résultats financiers pour l'année 2020 avec un chiffre d'affaire à 42,3 Mds d'euros en hausse de 0,3% malgré la crise sanitaire liée au covid-19. Le résultat net, dopé par un produit fiscal exceptionnel de 2,2 Mds d'euros, s'élève à plus de 5 milliards d'euros !

L'EBITDA se situe à 12,8 Mds d'euros à un niveau très proche de 2019 (13 Mds). Quant au cash-flow organique, il progresse à 4,7 milliards d'euros, en incluant le produit fiscal exceptionnel.

Tous ces indicateurs financiers sont au vert et classent Orange parmi les entreprises les plus solides sur son marché ! En atteste la décision d'augmenter le dividende de 80% pour un coût supplémentaire de 1 milliard d'euros !

En 2021, l'entreprise propose un budget d'augmentation salariale divisé par 3 par rapport au dernier accord unanimement signé en 2019 rappelant l'échec des négociations en 2020.

L'entreprise envisage à nouveau de sanctionner ses personnels : les fonctionnaires non cadres seraient à zéro et les salariés de droit privé percevraient 15 euros nets d'augmentation mensuelle. Les cadres partageraient un budget de 0.35% d'augmentation, soumis à l'individualisation, ceux dont la rémunération est supérieure à 60k€ en seraient exclus !

Cette situation est inédite dans l'histoire sociale du groupe Orange.

La tendance inflationniste est repartie à la hausse, ce que refuse de prendre en compte l'entreprise qui reste calée sur l'inflation constatée fin 2020.

Le personnel d'Orange subit, comme tous les Français, les contraintes et les difficultés personnelles de la crise sanitaire et a une nouvelle fois en 2020 fait la preuve de son extraordinaire mobilisation, ce qui a permis de délivrer ces bons résultats malgré des conditions de travail dégradées.

La rentabilité de l'entreprise et sa richesse sont le fruit de l'engagement de tous les personnels et du sens de l'intérêt général qu'ils ont collectivement démontré, ce qui devrait se traduire dans le partage de la valeur.

En ce moment, les salariés sont confrontés à une vague de réorganisations sans précédent depuis douze ans. Pour trouver autant de projets de transformation, il faut remonter à la crise sociale de 2009/2010 portée par Messieurs Lombard et Wenes. On perçoit bien la volonté de la Direction d'accélérer, en profitant de la pandémie et du contexte du télétravail, pensant affaiblir la résistance des personnels et des organisations syndicales.

Cet opportunisme relève d'un grand cynisme.

L'ensemble de ces restructurations concentrées autour d'externalisation d'activités et de filialisations, va générer une vague de casse sociale que nous n'avons pas connue depuis longtemps : c'est ainsi que le PDG d'Orange se félicite d'avoir supprimé 35.000 emplois sur la période sans conflit social : nul doute que c'est à l'aune de ces critères que l'on apprécie le talent d'un dirigeant !

Par ailleurs, la Direction vient d'annoncer la suppression de 15% des emplois en Espagne, conséquence de mauvais choix stratégiques.

Pendant ce temps, le dumping social bat son plein. La sous-traitance augmente à outrance et génère un niveau de non qualité dans certains territoires qui fait scandale auprès des clients et de certains acteurs régionaux, en particulier sur le déploiement de la fibre ou l'entretien du réseau historique cuivre.

La volonté masquée est sans doute de pouvoir afficher, dans un an, à la fin du 3eme mandat du Président du Groupe Orange, le meilleur bilan financier possible.

La politique cynique d'Orange envers ses personnels devient insupportable et interpelle : il est grand temps que sa Direction remette en question sa politique centrée sur ses actionnaires et arrête de faire de l'emploi, des conditions de travail et des salaires les variables d'ajustement ce qui signe par ailleurs une absence de vision stratégique et industrielle.

Les personnels d'Orange doivent être mieux reconnus dans leur contribution aux richesses et à la performance de l'entreprise et ne pas devenir les victimes du nouveau plan, baptisé « Scale-up », qui prévoit plus de 1 milliard d'euros d'économies et la suppression d'une dizaine de milliers d'emplois pour les deux prochaines années.

En 2019, l'accord salarial avait été signé par la totalité des syndicats représentatifs avec un budget global à 3%.

En 2020, aucun syndicat n'a voulu cautionner un budget en chute à 1,8% alors que le niveau de résultats était en ligne.

En 2020, 75% des salariés non cadres ont perçu un minima d'augmentation générale, plus de 20 000 salariés sont toujours sans promotion depuis plus de 10 ans et la Direction, avec un pilotage défaillant, a creusé les écarts salariaux Femmes/Hommes.

En 2021 la Direction semble tomber le masque: signerait-elle la fin du pacte social chez Orange ?

C'est l'engagement des personnels de l'entreprise qui doit être reconnu à sa juste valeur. Les salariés d'Orange ne se nourrissent pas de « Merci » et le moins disant social ne doit pas devenir la règle !

L'ensemble des organisations syndicales ont suspendu les négociations Salaires, Emploi et Intergénérationnel, et appellent le personnel à se mobiliser et à signer une pétition.

Elisa Mistral - Déléguée Syndicale Centrale CFDT - 06 86 08 05 84 - elisa.mistral@orange.com

Patrice Seurin - Délégué Syndical Central CFE-CGC Orange - 06 86 48 05 96 - patrice.seurin@orange.com

Samira Gouja - Déléguée Syndicale Centrale CGT - 06 45 56 42 71 - samira.gouja@orange.com

Jean-Marc Lis - Délégué Syndical Central FOCOM - 06 40 65 49 06 - jeanmarc.lis@orange.com

Loïc Cariou - Délégué Syndical Central SUD - 06 48 64 42 70 - loic.cariou@orange.com